

Commémoration du 8 mai 2017

Messieurs les représentants des Associations d'anciens combattants et leurs porte-drapeaux,
Messieurs les représentants des Corps Constitués
Mesdames et Messieurs les Elus, chers Collègues
Messieurs les Musiciens
Mesdames et Messieurs, chers Concitoyens.

Merci pour votre présence, ainsi que les membres du Conseil des enfants accompagnés de leurs parents, pour cette journée de commémoration du 72ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Le 7 mai 1945 à Reims, l'Allemagne nazie capitulait sans condition mais la date retenue est celle du 8 mai avec la signature de la seconde reddition près de Berlin. L'Europe était en paix.

Je vais lire un extrait du message de Monsieur Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire

« Il y a soixante-douze ans prenait fin, en Europe, la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue. Plus de cinquante millions de femmes, d'hommes et d'enfants, dont la moitié de civils, périrent.

Dès le 18 juin 1940, par la voix du général de Gaulle, la France avait dit son refus et sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations, afin de porter son message universel de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale.

Hommage aux combattants de 1940 dont les sacrifices permirent de ralentir l'avancée de l'armée allemande. Beaucoup d'entre eux laissèrent leur vie lors de la bataille de France.

Hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes, Français ou venus du monde entier, issus de toutes les origines et de toutes les cultures, qui conjuguèrent leurs efforts pour libérer le territoire national.

Hommage aux Français Libres qui, venant de France, d'Afrique ou d'ailleurs, légionnaires, tirailleurs, marsouins, marins ou aviateurs, constituèrent une admirable cohorte de volontaires ayant en commun la Croix de Lorraine

Hommage aux Résistants de l'intérieur, de toutes convictions, qui choisirent de mener le combat sur le territoire national au sein de réseaux et de maquis.

Hommage aux victimes de la déportation, condamnées pour leurs idées ou pour ce qu'elles étaient.

Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires.

C'est cette volonté qui a permis la réconciliation des nations européennes et c'est sur cette base que la construction européenne fut possible.

Aujourd'hui, soixante ans plus tard, l'union de ces nations est la garantie de la préservation de la paix et de la liberté des Européens. En ce jour, nous mesurons l'étendue de la responsabilité que nous avons reçue en héritage et la nécessité impérieuse de le préserver.»

C'était le message de Monsieur Todeschini, secrétaire d'état chargé des anciens combattants et de la mémoire depuis 2014.

Notre commune de Bourron-Marlotte n'a pas été épargnée pendant cette seconde guerre mondiale et il faut rappeler qu'elle a connu de nombreux bombardements en juillet et août 1944 par les avions anglais, avant sa libération par les armées du Général Patton le 23 août 1944

Bourron-Marlotte a reçu pas moins de 1600 bombes avec l'objectif de détruire la raffinerie et son dépôt de carburant ainsi que les voies ferrées pour empêcher les convois de circuler.

Le bombardement du 7 août 1944 a fait 5 morts en touchant une quarantaine de maisons dans le bourg de Bourron, autour des places de la Paix et de la Ferme.

Une partie de l'hôtel de la Paix a été détruite, les communs du Château ont été également touchés ainsi que les abords de l'Eglise dont les vitraux furent brisés.

Beaucoup d'entre nous sont nés après la guerre et n'ont pas été les témoins directs de ces tragédies.

Aussi notre premier devoir est de faire vivre la mémoire de celles et ceux à qui nous devons aujourd'hui notre liberté.

C'est l'objet de notre présence aujourd'hui devant le monument aux morts pour la France, inauguré et rappelé en mai 1948 par le maire de l'époque, Louis Arcambal.

Notre second devoir, c'est aussi de ne pas oublier les causes qui entraînent la guerre, et de tout faire pour garantir la Paix aux générations qui nous suivront, car le combat pour la Paix et la Liberté n'est jamais terminé.

(Sous la photo des enfants)

A l'issue de la cérémonie, les enfants présents ont chanté la marseillaise avec le Réveil Band avant le verre de l'amitié à l'Espace Jean Renoir